

Protection, fuite et marché

Pouvoirs publics

français: IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire), organisme de recherche et d'étude. Expert en titre de la DSIN, il assure des missions à l'étranger, notamment dans les pays de l'Est.

DSIN (Direction de la sûreté des installations nucléaires), sous la tutelle des ministres de l'Industrie et de l'Environnement. Elle veille au bon fonctionnement des centrales et au respect des règles de sûreté.

Opri (Office de protection contre les rayonnements ionisants). Créé en 1995 pour remplacer ce service du ministère de la Santé, il veille aux normes de radioprotection et à leur respect par les exploitants de centrales, d'usines nucléaires ou de centres de stockage de déchets.

Organismes indépendants en France: CRII-Rad (Commission de recherche et d'information sur la radioactivité), association créée en 1986 en réaction contre la rétention d'informations des pouvoirs publics. ACCRO (Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest). Ses animateurs scientifiques travaillent particulièrement sur la presqu'île de La Hague.

GSIEN (Groupement des scientifiques pour l'information sur le nucléaire). Avant 1986, les seuls professionnels à oser contredire leurs collègues scientifiques du monde nucléaire. Depuis quelques années, vivier où puisent les ministres en quête de «scientifiques indépendants» pour former des commissions d'enquête au-dessus de tout soupçon (Superphénix, La Hague...).

Fuite à Tchernobyl Dans la nuit de mercredi à jeudi, une erreur de manipulation d'éléments radioactifs dans le réacteur n°3 (contigu au réacteur accidenté) a occasionné une contamination anormale, mais sans conséquence sur le personnel ou l'environnement, selon la direction de la centrale.

Centrale russe en Chine La Chine et la Russie ont signé hier un accord pour la construction d'une centrale nucléaire dans la province chinoise de Liaoning (nord-est), pour 20 milliards de francs. Ce contrat a été signé à l'occasion de la visite en Chine du président russe Boris Eltsine (lire en pages Monde).



A Nogent-sur-Seine, aux abords de la centrale. Les vapeurs d'eau s'échappent en permanence des deux immenses cônes renversés du système de refroidissement.

Un accident sans doute ingérable dans l'Hexagone

Responsable du drame, l'autoritarisme du régime soviétique a permis, après coup, de limiter les dégâts.

Tchernobyl-en-France, catastrophe impossible? Probablement. Les réacteurs hexagonaux sont pourvus d'enceintes de confinement, qui rendent hautement improbable le relâchement brutal dans l'atmosphère d'une phénoménale quantité de produits radioactifs. La fameuse «culture de sûreté» française, que les spécialistes hexagonaux du nucléaire tentent désespérément d'exporter à l'Est, limite également les risques de dérapage humain et technique. L'«organisation de crise», soigneusement élaborée par la protection civile, a quant à elle énormément progressé en dix ans. Au cas où.

Et pourtant, si un jour... Explosion, attentat, accident d'avion, colossale défaillance, admettons... Surtout dans un pays où le nombre de réacteurs nucléaires par habitant est le plus élevé au monde. Admettons qu'un nombre non négligeable de pompiers, de militaires, voire de courageux civils partent immédiatement à l'assaut des volutes radioactives, comme ce fut le cas à Tchernobyl pour éteindre l'incendie. Là-bas, dès les premières heures, ils furent des milliers. Volontaires ou non: Tchernobyl était dans l'URSS communiste. La plupart étaient loin d'imaginer qu'ils allaient mourir ou développer cancers et autres maladies graves quelques années plus tard. Les Français, eux, connaissent les risques.

En Ukraine, ils furent des dizaines, des centaines de milliers dans les semaines qui suivirent, pour construire en un temps record le sarcophage salvateur et commencer les premières opérations de décontamination. Venu de toutes les Républiques de l'Union soviétique, inépuisable réservoir d'hommes. Volontaires? Pas vraiment, même si les carottes financières facilitèrent la motivation. L'argent suffirait-il, en France, à mobiliser les sauveteurs et les «liquidateurs» indispensables à la résolution d'une crise semblable?

Imaginons encore des villes abandonnées, des usines, des sites de production alimentaires irrémédiablement condamnés, des centaines de milliards de francs de dégâts... Autour de Tchernobyl dès les premiers jours, puis ailleurs en Ukraine et en Biélorussie plus tard, des centaines de milliers d'habitants furent

enfournés dans des autocars, sommés d'abandonner leurs biens sans espoir de retour. Ballottés de foyer d'accueil en cité d'urgence, relogés dans des villes inconnues. Abattus, ne revendiquant rien d'autre qu'un peu de considération et des soins. Imagine-t-on, en France, une soumission à l'autorité aussi exemplaire? Imagine-t-on des agriculteurs, des ouvriers, des cadres, des chefs d'entreprise abandonner définitivement, sans résister, leurs terres, leur maison, leur voiture? Comment indemniser à leur juste valeur, dans un pays de droit, cette hallucinante somme de biens perdus?

Ce que l'autoritaire URSS a pu supporter – mais la catastrophe de Tchernobyl est-elle complètement étrangère au lézardage de l'empire? –, une France démocratique pourrait-elle l'encaisser à son tour? L'accident, quasi inévitable en URSS du fait de la mauvaise conception du réacteur et de l'incurie professionnelle ambiante, a eu des conséquences – relativement – limitées grâce aux vertus absolutistes du communisme soviétique. Un accident similaire en France, même très hypothétique, laisserait pantelant, voire totalement impuissant, un Etat respectueux des libertés individuelles ●

HELENE CRIE